

309

Entreprise unipersonnelle à responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros.

Siège social : 7 chemin du Moulin de Bry 94360 Bry-sur-Marne.

En cours d'immatriculation au RCS Créteil.

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 19 JUILLET 2024

L'an 2024,

Le 19 juillet,

M. Franck PEYRE, associé unique de la société 309, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 5 chemin du Moulin de Bry - 94360 Bry-sur-Marne, en cours d'immatriculation au RCS Créteil, a pris les décisions, objet des présentes, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination du Gérant
2. Pouvoirs aux fins des formalités légales.

A l'effet des présentes décisions, tous les documents requis ont été communiqués à l'associé unique et mis à sa disposition au siège social de la Société dans le délai imparti par les textes en vigueur.

PREMIERE DECISION

Nomination d'un gérant

L'associé unique décide de nommer M. Franck PEYRE, résidant 7 chemin du Moulin de Bry - 94360 Bry-sur-Marne (France), de nationalité française, né(e) le 26/02/1966 à Villeneuve-Saint-Georges (94190), Veuf, comme Gérant de la Société pour une durée indéterminée

M. Franck PEYRE, qui accepte ces fonctions, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Le Gérant ne sera pas rémunéré pour l'exercice de son mandat, sauf décision contraire de l'Associé Unique.

Le Gérant sera remboursé des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions sur présentation des justificatifs.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la législation en vigueur.

Document signé électroniquement par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, le soussigné reconnaissant à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).

L'Associé Unique

x

M. Franck PEYRE

DocuSigned by:
Franck PEYRE
24C464C088EE459...

Bon pour acceptation des
fonctions de gérant

DocuSigned by:
Franck PEYRE
24C464C088EE459...